

## Le SNESUP-FSU propose 10 mesures d'urgence pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Lors du congrès du SNESUP-FSU des 1, 2 et 3 avril 2015, le Secrétaire général Hervé Christofol appelait « à des mesures d'urgence pour relancer la démocratisation et l'accès aux études supérieures, garantir la pluralité de l'offre de formation et rétablir l'offre de formation des enseignants ». Il demandait également « un financement conséquent et récurrent des équipes de recherche pour échapper à la course aux appels à projets qui est chronophage et génère de la précarité ». Il dénonçait « la régionalisation et la territorialisation du service public de l'ESR, en particulier avec les regroupements forcés ».

De fait, le SNESUP-FSU constate aujourd'hui qu'il n'est pas un établissement de l'ESR, ni un organisme de recherche, qui ne soit en difficulté financière et en manque cruel de personnels. De profondes restructurations creusent le fossé entre exécutifs et personnels et créent des fractures entre les équipes pédagogiques ou scientifiques. L'enseignement supérieur et la recherche reposent sur des coopérations qui dépassent les appartenances à telle ou telle structure, et sur la liberté de recherche qui est mise à mal par la course incessante aux financements et par les restructurations à marche forcée. La concurrence systématique, les pilotages autoritaires et les logiques de repli sur soi ont remplacé la collégialité.

À la veille d'un CNESER dont le secrétaire d'État assurera l'installation, dix mesures d'urgence doivent être engagées *sine die*. Une première mesure, qui montrerait l'importance que le gouvernement entend donner à la seule instance de régulation nationale composée d'élus, serait la suivante :

1 - Redonner au CNESER toute sa place en garantissant la réussite de saisines portant sur :

- l'aménagement équilibré de l'ESR sur tout le territoire,
- la formation des enseignants,
- les mécanismes d'attribution des moyens aux établissements et organismes de recherche.

**Assurer la survie financière des formations et de la recherche :**

2 - Renflouer, dès le PLF-2016 en préparation, les universités pour couvrir les déficits et permettre la mise aux concours de tous les emplois gelés.

3 - Programmer, dans le cadre du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, un financement de l'ESR à la mesure des ambitions de développement de notre pays et mettre en œuvre un plan pluriannuel de l'emploi scientifique, intégré dans une loi de programmation budgétaire.

**Relancer la démocratisation de l'Enseignement Supérieur :**

4 - Planifier un renforcement ciblé de l'encadrement des étudiants en licence. Cela passe par le rejet de toute augmentation des frais incombant aux étudiants

(droits de scolarité, restauration, logement, allocations doctorales...)

5 - Initier un processus concerté de reconnaissance collective du doctorat dans la Fonction Publique et le secteur privé. Garantir la qualité du diplôme de Doctorat et revenir sur le projet de décret doctoral.

**Engager la revalorisation des carrières de tous les personnels :**

6 - Prendre en compte les catégories A+ (enseignants-chercheurs, chercheurs...) dans les négociations « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations ».

7 - Inscrire dans les textes réglementaires, les garde-fous à toute modulation des services à la hausse. Cela passe par le rappel par la Ministre et son secrétaire d'État de la circulaire d'application du décret statutaire modifié.

**Restructurations :**

8 - Suspendre les processus de recomposition, compte tenu des renouvellements des conseils centraux des établissements et des élections des conseils des COMUE.

9 - Parer immédiatement aux risques de détournement des fonds publics par l'ESR privé, notamment par le truchement des COMUE.

10 - Promouvoir la coopération au sein de l'ESR et mettre un terme aux logiques de mise en concurrence systématique et d'appels à projets, chronophages et porteuses de divisions et de tensions.

**Pour l'avenir du pays, pour sa jeunesse, pour sa politique scientifique, une prise de conscience immédiate doit intervenir : les discours ne suffiront pas, il faut passer aux actes. La communauté scientifique ne saurait attendre.**